

Pour ne pas se faire pigeonner à l'étranger

Nous disposons de différents moyens de paiement, mais chacun a son coût. Et l'un sera plus intéressant que l'autre en fonction de l'endroit où on se trouve.

La carte de débit : pour ne pas voyager avec trop d'argent sur soi. Pour retirer de l'argent à un distributeur sur place, ce qui peut en général se faire via une simple carte de débit. Surtout dans le pays de la zone euro : Introduction de Maestro. Cela ne coûte pas trop cher, mais en dehors de la zone euro, il faut compter avec les cours de change et les commissions, en fonction de la banque. Mais les cours de change resteront généralement plus intéressants que ceux que vous obtiendrez, dans un bureau de change.

Les distributeurs à l'étranger vous réclament un access fee (droit d'accès), un montant que la banque étrangère vous facture pour l'usage de ses distributeurs. Ce montant figure sur le ticket et est souvent annoncé avant que vous ne retiriez l'argent. Vérifiez la date de validité de vos cartes bancaires, surtout si vous partez pour une période assez longue.

Tous les distributeurs n'acceptent pas forcément la fonction Maestro. Vous devez donc vous assurer que le distributeur que vous voulez utiliser porte bien le logo Maestro ou Cirrus.

Les sites des banques vous indiquent souvent où se trouvent les bons distributeurs sur vos lieux de séjour. Des applications pour smartphones comme ATM Locator ou Moneypass vous indiquent sur place le distributeur le plus proche.

Pour retirer de l'argent en dehors de l'Europe, vous devrez généralement activer l'utilisation de la fonction Maestro pour le monde entier. Vous pouvez demander l'activation pour un mois, par exemple. Beaucoup de pays fonctionnent encore avec des cartes à bande magnétique, plus vulnérables que la puce. Dans certaines banque comme la Deutsche Bank ou Beobank, la carte de débit est activée d'office.

La carte de crédit : On peut partir à l'étranger muni de sa seule carte de débit avec fonction Maestro, mais il est quand même préférable de lui associer une carte de crédit. Il existe des cartes de crédit prépayées, mais elles ne sont pas acceptées pour la location de voitures parce qu'elle ne sont pas liées à une ligne de crédit.

C'est un moyen accepté partout dans le monde. Vous pouvez facilement payer tous vos achats et effectuez tous vos paiements, dans un restaurant par exemple.

Elle vous permet de retirer de l'argent aux distributeurs là où c'est très difficile (comme aux Etats-Unis) voire même impossible (au Japon) avec une carte de débit.

Elle est bien acceptée quand vous devez payer une garantie (location de voiture). Le montant de la garantie est bloqué (mais pas débité) via votre carte de crédit pendant la durée de la location. Seul bémol : vous devez prévoir une réserve d'argent suffisante pour pouvoir continuer à payer vos autres dépenses pendant la suite de vos vacances.

Le décompte de ce que vous payez ne se fait pas immédiatement sur votre compte à vue. Vous recevez un aperçu de vos dépenses plus tard dans le mois. Vous ne payez un intérêt que si votre solde ne suffit pas pour régler la somme totale de vos dépenses.

Les frais de transaction sont en principe pour le compte du commerçant, mais il arrive qu'il vous les répercute. A partir du 13 juillet 2014, la législation européenne interdira aux commerçants de vous facturer les coûts supérieurs aux frais de transaction.

Une carte de crédit n'est pas le meilleur moyen d'effectuer des retraits d'argent. Les frais sont en effet nettement plus élevés qu'avec une carte bancaire. A n'utiliser donc que si le retrait n'est pas possible avec votre carte de débit. Ne prenez pas de trop petits montants à la fois : les frais sont les mêmes 5 euros quel que soit le montant retiré.

La fraude est plus fréquente qu'avec une carte bancaire. Toutefois, le risque est presque entièrement couvert par l'émetteur. à condition que vous évitiez les risques autant que possible.

Vous devez résilier votre carte si vous n'en avez plus usage. Si vous ne le faites pas, elle est automatiquement prolongée et la cotisation est due.

L'argent liquide : Si vous voulez changer des euros en une autre devise, contactez votre agence de banque au moins quelques jours à l'avance. Beaucoup d'agences n'ont plus d'argent étranger en dépôt, même dans des monnaies largement utilisées. Si vous avez besoin de devises moins courantes, vous pouvez vous adresser à un agent de change. Les taux de change y sont souvent plus intéressants que dans les banques. Préférez les petites coupures, plus pratique sur place. Et parfois, quand les taux sont très fluctuants, il est plus intéressant de changer au jour le jour plutôt qu'une grosse somme pour tout le séjour.

Vérifiez si vous avez le droit d'entrer et de sortir du pays de destination avec de l'argent cash sur vous. Sinon, vous devrez demander le changer sur place. Et faire en sorte de ne plus avoir d'argent local en poche au moment de quitter le pays.

Si un sérieux pépin devait vous arriver en vacances (vos cartes bancaires volées) il reste un plan d'urgence : vous faire transférer du cash. Via des services comme Western Union, Moneygram ou American Express, des parents ou amis peuvent vous envoyer de l'argent. Un tel transfert d'argent ne prend que quelques minutes, quelques heures au grand maximum. Vous paierez une solide commission.

Les chèques de voyage : Les banques ne les émettent plus et ils sont quasi introuvables chez les agents de change. Et ne sont plus facile à convertir. Mais les Etats-Unis ou la France utilisent encore les chèques de voyage. Ce qui pose problème quand le propriétaire vous demande un chèque comme garantie de votre location de vacances. Cette différence oblige le vacanciers à emporter de l'argent liquide pour payer la garantie sur place et c'est toujours risqué.

Dans les grandes banques, il est cependant toujours possible de demander des chèques. Vous pouvez également demander un chèque bancaire, mais la banque vous comptera inévitablement des frais.

Le pourboire : N'est pas usuel dans la plupart des pays mais les touristes américains ont changé la donne en de nombreux endroits. Le pourboire n'est pas obligatoire mais beaucoup d'employés du secteur touristiques comptent sur lui (personnel hôtelier, guides, garçons de café, chauffeurs de taxis...). En Amérique du Nord, le salaire du personnel horeca est constitué en grande partie de pourboires et vous devez laisser 10% à 20% comme pourboire. Il est usuel aussi en Grande-Bretagne et dans le Sud de l'Europe, tout comme en Amérique latine et en Afrique où les salaires dans le secteur du tourisme sont très bas. C'est moins fréquent en Asie.

Changer son argent dans un aéroport est toujours plus cher. Il vaut mieux payer en monnaie locale car les prix sont alors, arrondis à la hausse. Avec votre carte de crédit, on vous offre le choix entre la monnaie locale et l'euro : choisissez la première, ce sera toujours moins cher. Sauf dans les pays où la monnaie fluctue énormément et où beaucoup préfèrent alors le dollar ou l'euro.